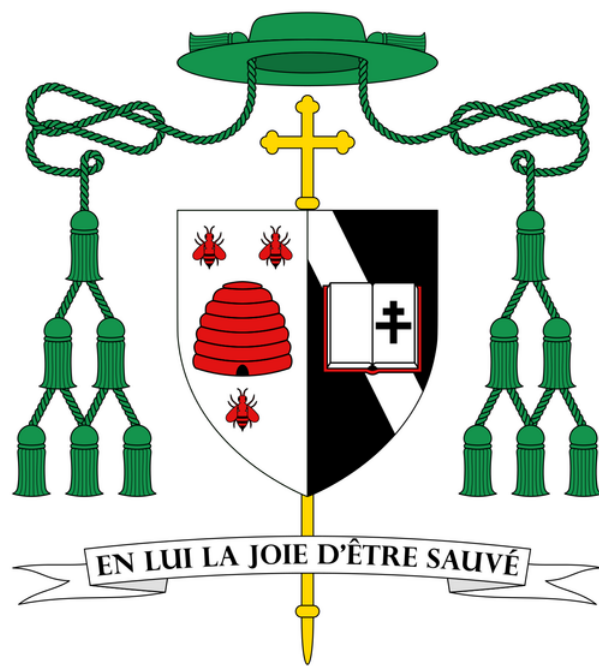




JEAN-PIERRE VUILLEMIN

PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU
ET LA MISSION CONFÉE PAR LE SAINT-PÈRE,

ÉVÊQUE DU MANS

Communiqué concernant l'ensemble paroissial de Conneré

Monsieur l'Abbé François BAILLY a choisi de me remettre sa charge de curé des paroisses de Conneré, Bouloire, Coudrecieux, Le Breil-sur-Merize, Montfort-le-Gesnois, à compter du 1^{er} septembre 2026. Je suis témoin qu'il a mûri cette décision dans le discernement et la prière. Je le remercie pour sa disponibilité dans la mission et pour le zèle pastoral avec lequel il a servi ces communautés.

Je lui accorde une année de césure, du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027, durant laquelle il résidera au presbytère de Fresnay-sur-Sarthe. Il assurera quelques services pastoraux et prendra le temps de suivre des cours et de se ressourcer. Je remercie Monsieur l'Abbé Gautier TERRAL de l'accueillir.

Pour accompagner l'ensemble paroissial de Conneré, je nomme Monsieur l'Abbé Alain PAILLARD administrateur pour une durée d'un an à partir du 1^{er} septembre 2026. Je le remercie d'avoir accepté cette mission et je remercie également tous ceux qui l'aideront à la vivre.

Le Mans, mercredi 29 juillet 2026

+ Jean-Pierre Vuillemin